



**Quand** : du 21 novembre 2013 au 30 juin 2014

**Où** : à Namur pour la formation théorique,  
dans votre région pour l'observation et la pratique, lieu à  
déterminer avec vous

**Horaires** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 16h00  
Formation suspendue durant la totalité des congés scolaires

## Procédure d'inscription

**A partir du 14 octobre jusqu'au 29 octobre 2013**

Prendre contact avec:

- **Lire et Ecrire Namur** : Nathalie Donnet : 081 74 10 04 ou [nathalie.donnet@lire-et-ecrire.be](mailto:nathalie.donnet@lire-et-ecrire.be)
- ou **Lire et Ecrire Brabant wallon** : Pascale Duqué - 067 84 09 46 [pascale.duque@lire-et-ecrire.be](mailto:pascale.duque@lire-et-ecrire.be)
- ou **Lire et Ecrire Luxembourg** : Benoît Lemaire : 0477 33 49 01 ou [benoit.lemaire@lire-et-ecrire.be](mailto:benoit.lemaire@lire-et-ecrire.be)



Le Fonds social  
européen



Editrice responsable : Huguette Vlaeminck, 1, rue Relis Namurwès, 5000 Namur



**Novembre 2013 – juin 2014**

## Devenir formateur-animateur en alphabétisation

### Les ASBL

Lire et Ecrire Brabant Wallon,  
Lire et Ecrire Luxembourg,  
et Lire et Ecrire Namur

**S'associer et vous proposer**

**Une formation professionnalisante**  
**Alliant théorie et pratique**  
**étalée sur 8 mois à raison de 4 jours par semaine**

**Formation gratuite**  
**donnant droit à une attestation**  
**mais pas à une certification**

# Devenir formateur-animateur en alphabétisation

## Objectifs :

- Acquérir une première qualification professionnelle de formateur-animateur en alphabétisation.
- Pouvoir se diriger vers une formation certifiée.
- Augmenter ses chances de trouver un emploi dans le secteur de l'alphabétisation (un suivi de 6 mois sera assuré après la formation).

## Conditions à l'inscription :

Pour participer à cette formation, il faut :

- Etre demandeur d'emploi (ou le devenir)\*.
- Etre diplômé **au maximum** du Certificat de l'Enseignement secondaire inférieur (CESI) ou du deuxième degré de l'Enseignement secondaire (exception pour les diplômés du secondaire supérieur chômeurs de longue durée ou sans activité professionnelle depuis au moins 2 ans).
- Etre intéressé par le travail de formateur-animateur en alphabétisation.
- Etre motivé.
- Participer à un entretien de sélection.

\*Les participants bénéficient d'un contrat F70 Bis, ce qui leur garantit notamment : une prime de formation, le remboursement des frais de déplacement, une intervention dans les frais de crèche et de garderie.

## Contenus :

### 300 heures de formation théorique :

- Le métier de formateur.
- Le contexte de l'alphabétisation et ses finalités.
- Les théories de l'apprentissage et l'approche méthodologique.
- L'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du français oral, des mathématiques en alpha.
- L'interculturalité.

### 300 heures de formation pratique :

- Ecoute et observation.
- Coanimation.
- Animation en autonomie.

### Méthodologies :

- Articulation entre des apports théoriques et des mises en situation d'apprentissages (**2 jours de formation théorique et de 2 jours de stage par semaine**).
- Approche socioconstructiviste : il s'agit d'**apprendre les uns avec les autres et les uns des autres** pour enrichir des représentations et développer des compétences collectives.
- Réalisation d'un **rapport de formation** articulant les acquis.

**Inscription obligatoire avant le 29/10/2013**